QUI PEUT DONNER ?

Pour tous types de dons, vous devez :

- être en bonne santé ;
- peser plus de 50 kilos ;
- être âgé(e) de 18 à 65 ans, si vous êtes un nouveau donneur (l'autorisation de nouveaux donneurs, âgés de plus de 60 ans, dépend de l'avis du médecin de l'ETS) ;
- si vous êtes déjà donneur, il n'y a plus de limite d'âge pour autant qu'à partir de 66 ans, votre dernier don remonte à moins de trois ans ;
- vous munir d'une pièce d'identité.

VOTRE RENDEZ-VOUS

Date

Heure

Lieu

Profitez du Wi-Fi !

NOUS VOUS ACCUEILLONS AVEC PLAISIR PENDANT NOS HEURES D'OUVERTURE

Ciney - Centre Physeos

- Sur rendez-vous, uniquement don de sang.
- Un jeudi sur deux (les semaines paires).
- De 8 h à 13 h.

Dinant (Saint-Vincent)

- Sur rendez-vous, uniquement don de sang.
- Le 2e vendredi de chaque mois.
- De 9 h à 16 h 15.
- Route 20.

Godinne

- Sur rendez-vous pour tous les types de dons (sang, plasma ou plaquettes).
- Lundi, mardi et vendredi de 8 h à 16 h 30.
- Mercredi & jeudi de 8 h à 18 h.
- Chaque 2e samedi du mois entre 8 h et 12 h.
- Route 199.

Sainte-Elisabeth

- Sur rendez-vous, uniquement don de sang.
- Le 4e mardi de chaque mois.
- De 8 h à 15 h 15.
- À l'ECNAS, au 3e étage près de l'ascenseur.

© CHU UCL Namur | E.R. Sandra Giunta, Direction générale | Av. Dr G. Thérasse, 1 - 5530 Yvoir | BE 0641733885 - RPM Namur

ANMOP03001-02 - Version 08
09/2026 | com-011-09

+ D'INFOS

INFOS

Établissement de Transfusion Sanguine (ETS)

- +32 800 34 211 (numéro gratuit)
- secretariat.ets.g@chuuclnamur.uclouvain.be
- Facebook Donneurs de sang à Mont-Godinne

Ciney - Centre Physeos
Rue de la Croix Limont 37 - 5590 Ciney

Site de Dinant
Rue Saint-Jacques, 501 - 5500 Dinant
- Pour nous rejoindre, nous vous invitons à suivre la route 20

Site de Godinne
Avenue Dr Gaston Thérasse, 1 - 5530 Yvoir
- Pour nous rejoindre, nous vous invitons à suivre la route 199 ou la goutte de sang
- Parking C2 réservé pour les donneurs, en face de l'ETS

Site de Sainte-Elisabeth
Place Louise Godin, 15 - 5000 Namur
- Pour nous rejoindre, nous vous invitons à vous rendre à l'ECNAS, au 3e étage près de l'ascenseur

chuuclnamur.be

CHU UCL NAMUR

chuuclnamur.be

Établissement de Transfusion Sanguine (ETS)

Don de sang

30 MINUTES PEUVENT SAUVER 3 VIES

Ciney, Dinant, Godinne & Sainte-Elisabeth



CHU UCL NAMUR

LE DON DE SANG : OUI MAIS POURQUOI ?

Parce que le sang transfusé à l'hôpital ne provient que de donneurs de sang et qu'il n'est pas possible de constituer des stocks durables.

Nos hôpitaux ont besoin d'un approvisionnement quotidien en sang de chaque groupe.

QUAND PEUT-ON DONNER SON SANG ?

On peut donner du sang 4 fois par an, avec un minimum de deux mois entre deux dons de sang.

Le matériel utilisé est stérile et à usage unique. Un questionnaire médical est rempli avant chaque don afin d'éviter de faire un don qui pourrait nuire à votre santé ou à celle du receveur.

Une entrevue médicale est obligatoire : votre pouls et votre tension artérielle sont vérifiés. Le médecin s'assure que vous ne présentez aucune contre-indication au don.
Il est préférable d'avoir mangé et d'être bien hydraté avant le don.

Des collations vous seront offertes pour l'avant et l'après-don.

LE DON DE PLASMA : À QUOI SERT-T-IL ?

Le plasma est la partie liquide du sang (90% d'eau) dans laquelle se trouvent les protéines essentielles pour l'organisme.

Une fois prélevé, le plasma subit une congélation rapide et des procédés de viro-inactivation. Il est ensuite utilisé tel quel ou séparé en divers composants.

Le plasma frais congelé viro-inactivé est transfusé pour traiter des déficits multiples en facteurs de coagulation, dans les hémorragies graves…

Les différents composants résultant du fractionnement du plasma ont des indications plus spécifiques, telles que :

- l'albumine pour les brûlures étendues ;
- les facteurs de coagulation pour traiter les hémorragies ;
- les immunoglobulines pour traiter les déficits immunitaires ;
- etc.

QUAND PEUT-ON DONNER DU PLASMA ?

Après avoir fait, au préalable, un don de sang à l'Établissement de Transfusion sanguine (ETS).

Un délai de deux semaines doit être respecté entre un don de plasma et toute autre forme de don (sang, plaquettes ou plasma).

Le don de plasma dure environ 45 minutes.

LE DON DE PLAQUETTES : À QUOI SERT-IL ?

Les plaquettes sont des petites cellules qui jouent un rôle capital dans la coagulation du sang en colmatant immédiatement les lésions des vaisseaux sanguins.

Une fois prélevées, elles ne se conservent que pendant 5 jours maximum, ce qui contraint à l'ajustement permanent des stocks.

QUELS PATIENTS PEUVENT ÊTRE AIDÉS PAR LE DON DE PLAQUETTES ?

Les patients atteints de cancers, transplantés ou atteints de maladies du sang comme certaines formes d'anémie et la leucémie.

La chimiothérapie et la radiothérapie détruisent souvent un certain nombre des cellules saines, notamment les plaquettes. Ces patients nécessitent donc des transfusions répétées de plaquettes pour prévenir les hémorragies.

QUAND PEUT-ON DONNER DES PLAQUETTES ?

Après avoir fait, au préalable, un don de sang et un don de plasma à l'Établissement de Transfusion sanguine (ETS).

Un délai de deux semaines doit être respecté entre un don de plaquettes et toute autre forme de don (sang, plaquettes ou plasma).

Le don de plaquettes dure environ 90 minutes.